



Modernisation de l'unité de valorisation énergétique de Sète

DOSSIER DE PRESSE

Janvier 2023





UNE UNITÉ DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MODERNISÉE, ADAPTÉE AUX BESOINS ACTUELS ET À VENIR

Une usine neuve, adaptée, évolutive et robuste

Dans le cadre des travaux de modernisation de l'unité de traitement des déchets de Sète Agglopôle Méditerranée, la capacité de traitement est portée à **55 000 t/an**.

CETTE UNITÉ RENOVÉE PERMET DE POURVOIR AUX BESOINS DU TERRITOIRE :

- ➔ en traitant le gisement de Sète Agglopôle Méditerranée
- ➔ en offrant une solution alternative à l'enfouissement de déchets issus du territoire (refus de tri de la collecte sélective, ordures ménagères résiduelles ou déchets d'activités économiques).

Le four actuel est remplacé par un four oscillant Paprec-Energies. Cette technologie française développée par Tiru et éprouvée présente l'avantage de s'adapter au Pouvoir Calorifique des Déchets (PCI). Ainsi, quelles que soient les politiques publiques mises en œuvre par Sète Agglopôle Méditerranée (notamment sur le tri à la source des biodéchets), le four s'adapte à la nature des déchets.

UNE NOUVELLE CHAUDIÈRE, POUR D'AVANTAGE DE VAPEUR

Ce nouvel équipement produit de la vapeur surchauffée à 60 bars et 380 °C, plus qualitative pour la production électrique par un GTA* et plus adaptée à la fourniture de vapeur aux activités environnantes (STEP, industriel).

* Groupe Turbo Alternateur

L'INSTALLATION D'UN GROUPE TURBO ALTERNATEUR (GTA)

Avec sa puissance de plus de 4,5 MW, il permet d'atteindre une efficacité énergétique de plus de 80 %. La vapeur soutirée alimente :

- ✔ la station d'épuration pour les besoins de déshydratation des boues,
- ✔ le chauffage des digesteurs,
- ✔ et l'industriel Saipol.

LE TRAITEMENT DES REJETS POUR UNE USINE PLUS VERTUEUSE

Les émissions en NOx sont réduites, en dessous de 50 mg/Nm³.

Les autres paramètres sont également nettement améliorés et respectent les seuils bas imposés par la nouvelle réglementation (arrêté du 12 janvier 2021 relatif aux meilleures techniques disponibles).

UN ACCUEIL DES DÉCHETS ENTIÈREMENT REPENSÉ

L'augmentation de la capacité de la fosse (1 200 à 1 800 m³) améliore la sécurité de l'usine, en arrêtant le stockage sur le quai des déchets. Elle permet également de limiter les détournements (700 tonnes/an) par une meilleure gestion des déchets en fosse. Le chargement des déchets dans la trémie d'alimentation est automatisé pour améliorer l'exploitation.



UNE INSTALLATION MODERNISEE QUI S'INSCRIT DANS LA DURÉE

L'installation rénovée est réalisée avec des équipements et des technologies éprouvés et robustes. Des travaux significatifs sont réalisés en génie civil et en bâtiment. Ainsi, l'installation s'inscrit dans le temps, au-delà de la durée de la Délégation de Service Public.

DÈS 2023, LA RÉNOVATION COMPLÈTE DE L'INSTALLATION EST ENGAGÉE

La construction des bâtiments et de la nouvelle ligne est programmée sur une période de 18 mois.

Un arrêt limité de 5 semaines est nécessaire au raccordement de la nouvelle installation.

En octobre 2024, l'usine entièrement rénovée est en fonctionnement.

LA RÉNOVATION DU RÉSEAU DE CHALEUR DE SAIPOL

Face à la flambée des prix de l'énergie, l'option de fourniture de vapeur à l'industriel SAIPOL peut être sereinement assurée sur la durée de la Délégation de Service Public, avec le remplacement de plus d'un tiers du réseau et des chambres à vannes associées et des dépenses de renouvellement augmentées sur l'ensemble du réseau. En outre, la nouvelle chaudière permet de livrer une chaleur plus qualitative.

Ces travaux sont réalisés en 2023. Avec le raccordement du nouveau réseau d'alimentation à la nouvelle usine dès octobre 2024, l'installation devient une véritable centrale énergétique verte.

Pendant les travaux, la continuité de service est assurée



La construction de la nouvelle usine s'effectue pendant l'exploitation de l'usine actuelle, ce qui permet d'assurer la continuité du service public pendant les travaux. Le maintien de l'activité de l'installation évite des détournements importants.

DES PERFORMANCES AMÉLIORÉES DÈS LA REPRISSE DE L'EXPLOITATION

Nous améliorons les performances environnementales de l'usine actuelle dès le premier arrêt technique, avec la mise en place d'un traitement des fumées par SNCR.

Cet équipement permet de limiter les rejets en NOx de 400 à 150 mg/Nm³ dès 2023 sans attendre la mise en service de la nouvelle installation en octobre 2024.

21 usines
équipées avec
la technologie
de four oscillant
PAPREC-TIRU

Planning travaux



Début du marché
& Lancement études
18 Juillet 2022

Permis
& Autorisations
8 mois environ

Travaux sur site avant démarrage nouvelle ligne :

du 19 mai 2023 au 20 septembre 2024 (date démarrage nouvelle ligne après un 1er arrêt d'env. 2 semaines) : 19 mois.

Travaux après démarrage nouvelle ligne (démolition existant, Voiries, Extension fosse) : du 20 septembre 2024 au 28 avril 2025 (date démarrage nouvelle ligne) : 7 mois.



Un bâtiment à l'image du choix technologique

Pour accueillir le four chaudière, le traitement des fumées et la zone mâchefers, de nouveaux bâtiments sont réalisés à l'Ouest de l'équipement actuel. Le bâtiment existant est rénové.

Les abords du site et les cheminements sont repensés pour plus de sécurité.

L'ensemble de ces travaux fait l'objet d'un projet architectural en harmonie avec la future station d'épuration et qui s'intègre parfaitement dans la zone des Eaux Blanches. Avec ce pôle de valorisation des eaux usées et des déchets en énergie, **l'entrée de Sète se modernise au reflet de ces choix technologiques pour l'environnement, tout en restant sobre.**



DE TRÈS HAUTES PERFORMANCES POUR UN AVENIR PLUS DURABLE

// La performance est au cœur de vos attentes et de notre projet."

UNE CENTRALE D'ÉNERGIE VERTE DÈS OCTOBRE 2024

La rénovation de la combustion, du cycle vapeur et l'installation du Groupe Turbo Alternateur (GTA) permet la production d'énergie verte et locale sur le territoire. Avec un rendement énergétique supérieur à 80 %, l'unité produit plus de 29 000 MWh/an d'électricité, soit la consommation de 6 050 logements. Elle dessert également la station d'épuration en vapeur (3 500 MWh).

L'installation dessert le réseau SAIPOL (23 000 MWh), ce qui vient diminuer la production électrique. Le rendement énergétique passe à 89 %. La chaleur fournie à SAIPOL vient en substitution de gaz naturel et le GTA continue à délivrer la consommation électrique de 4 500 foyers. **Dans tous les cas, les besoins de l'installation en autoconsommation sont couverts et font de cette unité une installation à énergie positive.**

LA POSSIBILITÉ D'ÉVOLUER VERS UNE PRODUCTION LOCALE D'HYDROGÈNE

La qualité de la vapeur en sortie de chaudière est particulièrement adaptée à la technologie d'électrolyse haute température développée par Genvia à Béziers.

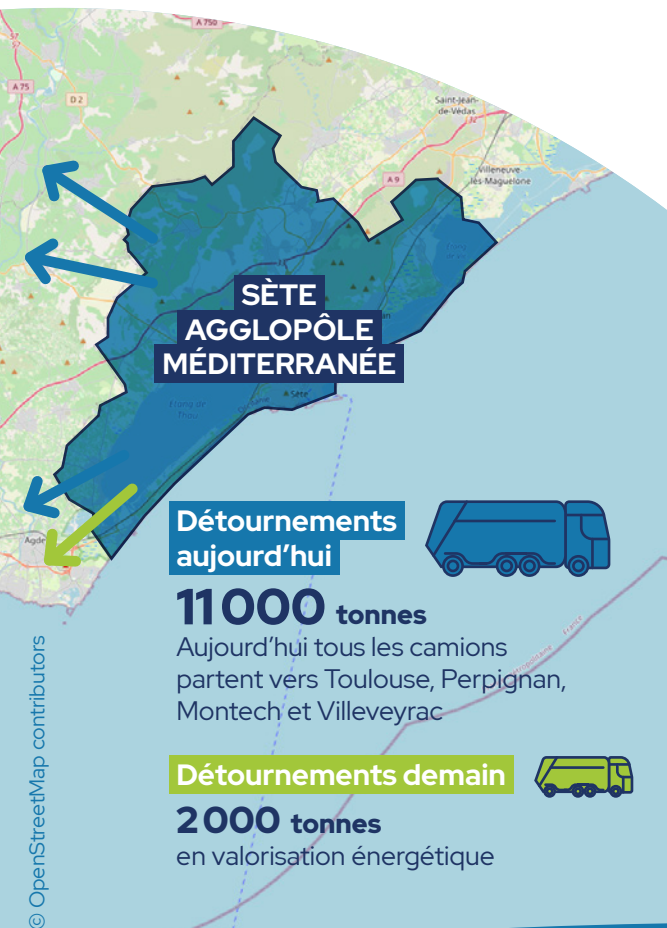
Demain, si Sète Agglopôle Méditerranée souhaite s'inscrire dans le Plan hydrogène de la Région Occitanie, l'installation d'une unité de production d'hydrogène verte et locale, avec une technologie locale, pourra s'effectuer avec l'accompagnement financier de l'AREC Occitanie.

DES REJETS DIMINUÉS PAR LE RECOURS AUX MEILLEURES TECHNOLOGIES

En 2024, votre installation pourra diviser ses rejets par 8. Cette diminution est traitée en deux temps :

- ➔ d'abord de 400 à 150 mg pour votre usine actuelle par le traitement des fumées SNCR dès 2023,
- ➔ puis de 150 à 50 mg, avec l'installation d'un traitement de fumées SCR, suite aux travaux de rénovation complète de l'installation

Pour les autres rejets, ils sont également abaissés aux seuils les plus bas de la réglementation issue des BREFs Incinération.



SUPPRESSION DES DÉTOURNEMENTS ET ARRÊT DU RECOURS À L'ENFOUISSEMENT

Par rapport à la situation actuelle, le projet de modernisation porté par Paprec Energies éradique les détournements. Ce sont plus de **400 camions évités** sur les routes chaque année. Le recours à l'enfouissement des déchets est de facto stoppé.

1 000 tonnes de CO₂ en moins par an pour le bilan carbone de Sète Agglopôle Méditerranée.

CONCRÉTISER LE TERRITOIRE DURABLE À ÉNERGIE POSITIVE

Le projet de modernisation de l'UVE permet de concourir aux atteintes du Plan Climat Air Énergie de Sète Agglopôle Méditerranée avec :



La mise en place d'une production d'électricité correspondant à plus de 6 050 logements (ou 4 500 avec l'option Saipol),



La diminution des circulations de camions et des tonnes de CO₂ émises (1 000 t/an en moins),



La suppression du recours à l'enfouissement,



La possibilité à plus long terme d'installer sur le site une station de production d'hydrogène, en partenariat avec l'AREC Occitanie et avec une technologie locale et adaptée.